



LA CONSOLIDATION DE LA SECURITE COLLECTIVE DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM AUTOUR DU BASSIN DU LAC- TCHAD

Oumar Abdou ABBAMI

Résumé

Ce travail de recherche analyse les mécanismes de consolidation de la sécurité collective face à la résilience persistante de Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad, en s'interrogeant sur la capacité de la Force Multinationale Mixte (FMM) à surmonter ses défis structurels et géopolitiques majeurs. L'étude démontre que l'éradication durable de la menace terroriste dépend impérativement du dépassement des rivalités historiques entre les États riverains au profit d'un commandement militaire unifié, soutenu par un financement autonome, un partage de renseignements en temps réel et une réactivité tactique accrue. Au-delà de la réponse strictement militaire, la recherche souligne la nécessité d'une transition stratégique vers le développement socio-économique afin d'assécher les canaux de recrutement des insurgés. In fine, l'enjeu central de cette sécurité collective est de restaurer durablement l'autorité de l'État, de garantir un environnement sécurisé et d'assurer le retour des services publics essentiels dans les zones historiquement inaccessibles de cet espace conventionnel.

Mots clés : Boko Haram, Bassin du lac-Tchad, sécurité collective, lutte

Introduction

Le bassin du lac Tchad, zone fluviale endoréique de plus en plus en proie à l'insécurité, présente la vulnérabilité structurelle caractéristique du Sahel, où une croissance démographique galopante s'entrechoque avec une pauvreté endémique, une instabilité politique chronique et les effets dévastateurs du changement climatique.¹ Cette région est ainsi emblématique des défis multidimensionnels, à la fois locaux et globaux, liés à la trajectoire des zones les plus précaires d'Afrique et à la complexité des réponses à y apporter. En effet, le soulèvement armé

¹ G. MAGRIN et C. RAIMOND, « La région du lac Tchad face à la crise Boko Haram : interdépendances et vulnérabilités d'une charnière sahélienne », in *bulletin de l'association des géographes français*, 2018, p.17.



du groupe terroriste Boko Haram et sa répression à partir de 2009² y constituent aujourd'hui l'un des plus grands foyers de crise du continent, engendrant d'innombrables victimes, des centaines de milliers de déplacés et le spectre de la famine, avec des dégâts chiffrés en milliards de dollars par la Banque mondiale pour le seul Nigéria.³ Par définition, cette organisation d'obédience religieuse remet radicalement en question la souveraineté étatique des pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) dans le but d'y instaurer un califat islamique. Face à cette menace, la sécurité collective a dû se reconfigurer, passant du principe classique de l'alliance militaire interétatique contre un État agresseur à un système de coopération multilatérale, transnational et multidimensionnel⁴ visant à neutraliser un acteur asymétrique non étatique. Dès lors, comme le soulignent Barry Buzan et Ole Wæver,⁵ ce terrorisme a profondément redéfini la sécurité collective par un processus de « sécurisation », transformant une menace idéologique locale en un enjeu de survie existentiel pour l'ensemble des États du bassin conventionnel.

Il faut noter que la définition du terrorisme doit être plus large pour refléter la diversité et l'évolution des méthodes terroristes surtout celles observées autour dudit bassin et ailleurs, qui visent à déstabiliser l'État et terroriser la population.⁶ En effet, les groupes terroristes ne se limitent pas aux attaques frontales causant la mort ou des blessures. Ils mènent également des actions ciblées contre les symboles de l'État (postes militaires, administrations), les services sociaux de base (écoles, centres de santé) et les infrastructures économiques/sociales (marchés, sites miniers, réseaux de communication).⁷ L'effet principal des actes terroristes notamment au Sahel est souvent la terreur psychologique massive, entraînant des déplacements forcés de populations (personnes déplacées internes) et une paralysie de la vie sociale et économique.

² M. Pérouse de Montclos, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po*, N°40, Juin 2012, p.10.

³ Selon le calcul réalisé par la Banque mondiale dans le cadre de son Recovery and Peace Building Assessment (RPBA) établi en 2015, les combats auraient provoqué un manque à gagner de 8,3 milliards de dollars américains (USD) et détruit pour 9,2 milliards USD d'infrastructures, quoiqu'il en soit par ailleurs de l'impact d'une crise économique liée à la chute des prix du baril dans un pays qui tire de la production pétrolière l'essentiel de ses revenus libellés en devises.

⁴ J. Turner JOHNSON, « L'érosion de l'immunité des non combattants dans la guerre asymétrique », *ASPJ Afrique & Francophonie*, 2015, p.8.

⁵ A. MACLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflits*, n° 54, 2004, p. 36.

⁶ W. NANA et A. Wahab, SEMDE, « Contribution à la définition des termes « terrorisme , organisation terroriste et extrémisme violent », *Centre national d'études stratégiques*, 2025, p.4.

⁷ *Ibid.*



Cette diversification opérationnelle s'inscrit dans ce que la polémologie moderne définit comme la « guerre hybride »⁸, où l'asymétrie des conflits déplace le centre de gravité de la létalité physique vers la déconstruction systémique de la gouvernance. En ciblant les infrastructures critiques et les services sociaux de base, les groupes terroristes exploitent rationnellement les mécanismes de substitution et de rupture du contrat social⁹ : en créant un vide sécuritaire et administratif, ils délégitiment l'État central pour tenter d'imposer une gouvernance alternative ou une économie de guerre informelle. Sur les plans psychologique et sociologique, ces stratégies mûrement réfléchies maximisent le coût humain sans nécessiter un déploiement massif de forces, car l'insécurité perçue agit comme un multiplicateur de force qui désorganise les marchés locaux, détruit le capital social et fragilise la cohésion communautaire. Par conséquent, l'analyse empirique et scientifique des dynamiques du bassin du lac Tchad et du Sahel démontre que le terrorisme contemporain ne doit plus être appréhendé sous le seul prisme de la violence cinétique, mais bien comme une entreprise multidimensionnelle¹⁰ de sabotage institutionnel, économique et psychosocial, exigeant en réponse des doctrines de sécurité globale qui intègrent la résilience communautaire et la continuité des services étatiques.

Ainsi, la lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad a franchi une étape décisive grâce à la consolidation de la coopération militaire régionale. Tout d'abord, l'opérationnalisation de la Force multinationale mixte (FMM), regroupant le Nigeria, le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Bénin, est devenue le pilier central de la réponse sécuritaire. Face à l'inefficacité des réponses nationales isolées, ces cinq pays ont réactivé la FMM pour unifier leurs opérations militaires. Parce que le conflit s'est régionalisé, les autres pays du bassin du Lac-Tchad se sont également impliqués¹¹. Rejoints par le Bénin, ils ont réactivé la Force Multinationale Mixte (FMM) en 2015 pour répondre collectivement à la crise en plus de leurs réponses nationales.¹² Les armées, notamment tchadiennes, ont intensifié les opérations de "nettoyage" et de sécurisation des zones sous contrôle du groupe Boko Haram.

⁸ E. TENENBAUM, « Le piège de la guerre hybride », *Ifri*, Focus stratégique n° 63, 2015, p.28.

⁹ L. AMMOUR, « Comment les groupes extrémistes violents exploitent les conflits intercommunautaires au Sahel », *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, 14 janvier 2020, <https://africacenter.org/fr/spotlight/comment-les-groupes-extremistes-violents-exploitent-les-conflits-intercommunautaires-au-sahel/> consulté le 29 juin 2026

¹⁰ M. NGOM (dir.), *Démographie, paix et sécurité : Regards croisés pour un Sahel central résilient*, Dakar, L'Harmattan-Sénégal, 2020, p. 96.

¹¹ S. HUVÉ (al), « Lutter contre le recrutement et assurer des efforts de réintégration efficaces : Observations autour du bassin du lac Tchad à but d'information politique et stratégique », *UNIDIR*, novembre 2022, p.17

¹² *Ibid.*



L'intégration opérationnelle de la Force multinationale mixte (FMM) a permis de neutraliser l'avantage asymétrique des insurgés grâce au partage systématique de renseignements au sein du Centre de fusion des renseignements à N'Djamena et à des offensives transfrontalières d'envergure, telles que les opérations Amni Fakât et Lake Sanity, qui ont fragmenté les sanctuaires logistiques de JAS et de l'ISWAP dans le bassin du lac Tchad.¹³ Les données géospaciales et les analyses de conflits démontrent que cette militarisation multinationale a considérablement réduit la létalité des attaques de masse, forçant les terroristes à se replier sur des modes d'action résiduels comme l'usage d'engins explosifs improvisés (EEI). Néanmoins, la sociologie des conflits souligne que ce succès strictement cinétique et militaire demeure incomplet sans une articulation rigoureuse avec le volet civil de la Stratégie régionale de stabilisation (SRS) de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)¹⁴. La durabilité de la sécurisation dépend désormais de la restauration de l'autorité de l'État, du développement économique des zones libérées et de la gestion politico-juridique des flux de reddition des combattants, conditions indispensables pour tarir définitivement le recrutement djihadiste.

En plus, la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a adopté la stratégie régionale de la stabilisation (RSS) pour aborder les causes profondes de la violence¹⁵, incluant le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des combattants. Le bassin du Lac-Tchad a fait l'objet de multiples conquêtes¹⁶ qui mêlaient contrôle politique, ambitions religieuses et mainmise brutale sur l'économie locale. Dans cette dynamique sécuritaire, les îles du lac ont servi des lieux de refuge et de repli à des groupes dissidents aux autorités politiques et communautaires. C'est dans ce sens que Boko Haram a profité des filières de contrebande du lac pour s'implanter et a multiplié les pillages contre les populations et les marchands.

Pour contrer efficacement les attaques de Boko Haram, les contingents de la Force multinationale mixte (FMM) doivent impérativement adapter leurs tactiques de contre-insurrection aux spécificités géographiques du bassin du lac Tchad, un environnement complexe composé de marécages et d'îles. Il est crucial que les forces évoluent vers des modes d'action agiles, calqués sur la guérilla et les attaques de type « hit-and-run » privilégiées par les

¹³ R. HOINATHY et C. DELANGA, « Capitaliser sur le succès de l'Opération "Lake Sanity" contre Boko Haram », *ISS Today*, 16 septembre 2024, <https://issafrica.org/fr/iss-today/capitaliser-sur-le-succes-de-l-operation-lake-sanity-contre-boko-haram>, consulté le 29 juin 2026.

¹⁴ CBLT, *Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones dans le Bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram, Rapport annuel 2022*, septembre 2023, p.23.

¹⁵ Commission du Bassin du Lac-Tchad. (2018). *Strategie regionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du Bassin du Lac-Tchad affectées par la crise Boko Haram*

¹⁶ E. CHAUVIN, (al), « Conflits et violences dans le bassin du lac-Tchad », IRD, 2020, p.72.



groupes terroristes, afin de reprendre l'initiative dans ces zones difficiles d'accès. Au-delà de la reconquête territoriale, la mission de la FMM doit s'étendre à la sécurisation durable et à la stabilisation de la région, garantissant ainsi la protection des populations civiles et le maintien de l'ordre sur le long terme.

Cette adaptation tactique et opérationnelle de la Force multinationale mixte (FMM) doit scientifiquement s'appuyer sur la doctrine moderne de la contre-insurrection, qui démontre que la supériorité militaire conventionnelle reste inefficace en milieu amphibie sans une intégration stricte du triptyque « renseignement, interopérabilité technologique et approche centrée sur la population¹⁷ ». L'analyse géospatiale et l'écologie militaire du bassin du lac Tchad imposent le déploiement d'unités de forces spéciales hautement mobiles, formées au combat subaquatique et lacustre, et dotées de moyens de surveillance aéroportés légers (drones tactiques, imagerie satellite à haute résolution)¹⁸ indispensables pour percer le compartimentage du terrain et cartographier les flux logistiques asymétriques de Boko Haram. Sur le plan empirique, la transition d'une force de projection vers une force de stabilisation durable exige une mathématisation du ratio de densification des forces de sécurité locales, combinée à une interopérabilité juridique et communicationnelle transfrontalière stricte entre les contingents nationaux pour éliminer les « zones grises » juridiques et géographiques lors des droits de poursuite. Finalement, la viabilité scientifique de cette stabilisation repose sur le concept de la "sécurité humaine" : la pacification cinétique doit immédiatement céder la place à une gouvernance inclusive et à des projets de résilience socio-économique, car l'assèchement des bassins de recrutement terroriste est directement corrélé au rétablissement des services sociaux de base, de la justice transitionnelle et des circuits économiques licites (pêche, agriculture) pour les populations civiles déplacées.

La présente étude s'inscrit dans la dynamique d'une menace globale exigeant une réponse coordonnée. Dès lors, elle analyse les différents dispositifs stratégiques et sécuritaires mis en place par les États riverains autour du bassin du Lac Tchad. C'est pourquoi ces pays ont décidé de consolider la paix et la sécurité régionales sous l'égide de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). Face à des crises mutantes, ces mécanismes institutionnels doivent se renouveler, tant dans la compréhension des enjeux sécuritaires que dans l'offre de réponses,

¹⁷ T. ASSIA, *Concepts et Outils pour l'Intégration et l'Interopérabilité des Services*, Thèse de doctorat en Sciences, sous la direction de Mahmoud Boufaïda, Université de Constantine 2, 2014, p.38.

¹⁸ M. ASECIO, *Plates-formes aéroportées militaires pour les missions de surveillance de demain* – PAMS, Paris, Fondation pour la Recherche Stratégique, coll. « Recherches & Documents », n° 05, 2013, p.51.



dont le défi majeur reste l'adaptation aux avatars des menaces.¹⁹ À cet égard, l'intérêt de ce travail de recherche réside dans la nécessité d'évaluer l'efficacité de la coopération militaire et politique régionale face à un terrorisme persistant.

Bien que la coalition armée soit placée sous la direction politique de la CBLT et mandatée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, des obstacles structurels majeurs subsistent, résidant prioritairement dans l'asymétrie des capacités opérationnelles, les divergences d'intérêts géopolitiques nationaux et les défaillances de la gouvernance financière au sein de la Force multinationale mixte (FMM). Les recherches empiriques en polémologie et en relations internationales démontrent en effet que son modèle de commandement tournant altère la continuité stratégique indispensable face à une menace aussi asymétrique et fluide que celle de Boko Haram.²⁰ De surcroît, la dépendance chronique envers les financements extérieurs notamment les mécanismes de l'Union européenne et de l'ONU transitant par l'Union africaine génère des lourdeurs bureaucratiques et des goulots d'étranglement logistiques qui paralysent la réactivité des troupes sur le terrain. Parallèlement, le déficit de confiance mutuelle et la protection rigide de la souveraineté frontalière par les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) limitent le droit de poursuite transfrontalier, créant ainsi des sanctuaires tactiques que les groupes insurgés exploitent systématiquement pour échapper à l'encerclement opérationnel. Dès lors, une question centrale se pose : dans quelle mesure la Force Multinationale Mixte parvient-elle à surmonter ces défis structurels et géopolitiques pour pérenniser la sécurité collective face à la résilience de Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad ?

Pour éradiquer durablement ce groupe terroriste, les États riverains doivent impérativement surmonter leurs rivalités historiques afin d'établir un commandement militaire réellement unifié. Cette synergie opérationnelle nécessite un financement autonome, un partage de renseignements en temps réel et une réactivité tactique accrue. En outre, une transition stratégique vers le développement socio-économique s'avère indispensable pour assécher les canaux de recrutement des insurgés. Cette sécurité collective vise, en effet, à restaurer l'autorité de l'État, à garantir un environnement sûr et à assurer la continuité des services publics dans les zones historiquement inaccessibles du bassin conventionnel. Pour valider cette hypothèse, l'analyse examinera d'abord les mutations institutionnelles et opérationnelles de l'architecture

¹⁹ M. MBARKOUTOU, « factionalisation ou émiettement de Boko Haram ? Évolution récente et risque à venir pour le Bassin du Lac-Tchad », in les problématiques sécuritaires dans le Bassin du Lac-Tchad, *RASI*, 2018, p.64.

²⁰ M. Pérouse de Montclos, « Boko Haram et les limites du tout-répressif au Nigeria : de nouvelles perspectives ? », *Note de l'Ifri*, 2020, p. 15.



de sécurité collective face à Boko Haram, (I) avant de mettre en lumière les failles du système actuel afin de dégager les impératifs d'une consolidation durable (II).

I / les mutations institutionnelles et opérationnelles de l'architecture de sécurité collective face à Boko Haram

Face aux menaces asymétriques imposées par Boko Haram, l'architecture de sécurité collective a dû profondément s'adapter pour maintenir la stabilité régionale. Cette dynamique se traduit d'une part par des mutations institutionnelles majeures (A), et d'autre part par d'importantes reconfigurations opérationnelles sur le terrain (B).

A. Les mutations institutionnelles majeures

Sous la pression de Boko Haram, la sécurité collective s'est profondément transformée à travers la régionalisation des forces militaires (1) et la refonte des mécanismes juridiques de coopération (2).

1- La régionalisation des forces militaires

Dès 2015, la propension de Boko Haram à exploiter la porosité des frontières a contraint les armées régionales à dépasser leurs stratégies nationales au profit d'une sécurisation collective. Pour concrétiser cette dynamique, la Commission du bassin du lac Tchad a concerté toutes les parties prenantes avant de réactiver la Force multinationale mixte (FMM). Lors du sommet de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) à Niamey en octobre 2014, le Cameroun et le Bénin ont entériné l'engagement, initialement formulé par leurs ministres de la Défense respectifs, de déployer chacun un contingent de 700 soldats au sein de la Force multinationale mixte (FMM).²¹ Afin de contrer efficacement la menace terroriste de la secte islamiste Boko Haram, le mandat de la Force multinationale mixte (FMM) a été élargi au sein de ce bassin conventionnel. C'est dans ce cadre stratégique que le quartier général de la force de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été délocalisé de Baga à N'Djamena le 21

²¹ G. BERGHEZAN, « Éradiquer Boko Haram : acteurs multiples, résultat incertain », *GRIP*, Note d'analyse, 7 mars 2016, P. 9.



janvier 2015.²² La stratégie d'intervention de cette force régionale sous l'égide de la Commission du Bassin du Lac Tchad revêt un caractère éminemment politique, visant à pallier le vide de leadership étatique pour coordonner la lutte antiterroriste dans cet espace. L'état-major de la Force multinationale mixte (FMM), fort de 8 700 effectifs²³ placés sous l'autorité d'un officier supérieur nigérian en qualité de commandant en chef, est placé sous la direction stratégique du secrétaire exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), qui en assure la chefferie de mission.

Le 19 janvier 2015, le Conseil de sécurité des Nations unies²⁴ a entériné le déploiement de la Force mixte multinationale (FMM) par les États membres de la CBLT et le Bénin, tout en saluant l'aide internationale existante et en appelant les partenaires régionaux et mondiaux à intensifier leur soutien pour en garantir l'efficacité durable. Par conséquent, les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ont déployé leurs contingents militaires dans la zone lacustre afin de neutraliser l'insurrection, libérer les territoires occupés et secourir les otages. L'installation du commandant en chef au quartier général de la Force multinationale mixte en 2015²⁵ avait pour ambition de rationaliser la coordination opérationnelle de la coalition afin de consolider l'efficacité de la lutte antiterroriste dans le bassin du lac Tchad. Il a pris ses fonctions pour orchestrer, en concertation avec les chefs d'état-major du bassin du lac Tchad, les stratégies d'éradication de Boko Haram et la coordination des opérations militaires face à l'insécurité régionale. La sécurité ne peut être atteinte que par le biais de la coopération, mutualisation sous-régionale de la sécurité et dans une perspective qui transcende les dimensions militaires et policières bien étroites.²⁶ Placée sous la responsabilité principale de la CBLT et des chefs d'État et de gouvernement, la FMM dispose d'une architecture institutionnelle où le pilotage politique est assuré par la CBLT, le soutien stratégique et technique par l'Union Africaine, et le commandement opérationnel par son état-major.

Conformément à l'architecture institutionnelle de la Force Mixte Multinationale (FMM), le commandant unique centralise la coordination tactique, le partage de renseignements entre les contingents de la CBLT et le processus de transfert d'autorité consécutif aux déploiements

²² *Ibid.*

²³ W. ASSANVO. (al), *La Force multinationale de lutte contre Boko Haram : quel bilan ?*, Rapport de l'Afrique de l'Ouest N° 19, ISS, août 2016, p.10.

²⁴ Union africaine, *Rapport de la Présidente de la Commission sur les efforts régionaux et internationaux et la voie à suivre dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram* (Conseil de paix et de sécurité, 484e réunion au niveau des Chefs d'État et de Gouvernement, Addis-Abeba, Éthiopie, 29 janvier 2)

²⁵ *Op.cit.*, W. ASSANVO. (al), 2015, p.8.

²⁶ E. MEKA, « L'architecture de la sécurité et gouvernance démocratique dans la CEEAC », *presse université d'Afrique*, novembre 2007, P 83.



sectoriels. Cette unicité de commandement, indispensable à la cohésion des forces coalisées, requiert une clarification formelle des lignes hiérarchiques et des niveaux de décision, s'inspirant de modèles régionaux comme l'ECOMOG où l'autorité opérationnelle intègre également la sécurisation des acteurs humanitaires.²⁷ Le renforcement de la régionalisation militaire au sein de l'espace de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), coordonné par le commandant de la FMM avec le soutien des états-majors conjoints, démontre que la qualité du commandement constitue la condition maîtresse qui forge l'identité opérationnelle et détermine le succès d'une coalition armée.

Cette force régionale constitue une coalition militaire régionale réunissant le Tchad, le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Bénin pour lutter contre l'organisation terroriste Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, structure au sein de laquelle le poste de premier adjoint au commandant en chef est statutairement dévolu à un officier supérieur de l'armée camerounaise. La mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre Boko Haram bénéficie des appuis de partenaires stratégiques dans le but de renforcer la capacité opérationnelle de la FMM. Le nombre des armées nationales qui participent à la FMM est reparti en quota entre les pays engagés. Sur l'effectif de 11 150 personnels : 3 750 pour le Nigéria, 3 000 pour le Tchad, 2 650 pour le Cameroun, 1 000 pour le Niger et 750 pour le Bénin.²⁸ Les Forces Nationales de chaque pays concerné sont déployées sur le territoire national et ne traversent les frontières nationales qu'en cas de poursuite de l'ennemi (droit de poursuite entre les pays riverains du bassin du lac-Tchad). Ainsi, quatre secteurs²⁹ ont été définis : le secteur n° 1, dont le commandement est situé dans la ville camerounaise de Mora, le secteur n° 2, localisé dans la ville de Baga-Sola (Tchad), le secteur n° 3 positionné à Baga (Nigéria) et le secteur n° 4 dont la base a été établie dans la ville de Diffa (Sud-Est du Niger). Au-delà de l'effectif et des zones de responsabilité de la FMM, les Etats riverains du bassin du lac-Tchad devraient nécessairement investir dans le renforcement des capacités de gestion professionnelle des services secrets et de la défense. Ils devraient également renforcer la tactique de lutte contre l'insécurité à travers une mutualisation des ressources sécuritaires transfrontalières.

Il convient de noter que le Nigeria et le Tchad s'imposent comme les principaux contributeurs de cette dynamique régionale, le premier en raison de sa centralité face au foyer de

²⁷ Voir *Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité*, signé à Lomé le 10 décembre 1999, art. 33.

²⁸ Lutte contre Boko Haram : finalisation de la force multinationale mixte, au Tchad, la réunion des pays riverains du lac-Tchad et du Benin pour la mise en place de la force multinationale chargée de la lutte contre Boko Haram s'est clôturée samedi 22 août 2015. (2015, 22 août).

²⁹ *Ibid.*



l'insurrection islamiste, et le second par sa volonté stratégique d'appliquer une doctrine de défense de l'avant tout en affirmant son leadership sécuritaire en Afrique centrale et au Sahel.³⁰ Cette synergie est renforcée par leur mutualisation des renseignements au sein de la Force Mixte Multinationale (FMM). De plus, leur coopération transfrontalière permet de verrouiller les voies de repli logistique des groupes terroristes autour du lac Tchad.

2- La refonte des mécanismes juridiques de coopération

La restructuration des instruments juridiques de coopération par les États du bassin du Lac-Tchad formalise l'adaptation de leur cadre normatif face à une menace terroriste transfrontalière et asymétrique, comblant les lacunes législatives initiales pour légitimer et optimiser l'action opérationnelle de la Force multinationale mixte. A cet effet, la redynamisation de la lutte contre Boko Haram par les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) dépend du renforcement de leur coopération sécuritaire, lui-même tributaire d'une volonté politique commune. Face à cette insécurité dans le bassin conventionnel, la CBLT assume son leadership régional, conformément à la convention de Fort-Lamy de 1964³¹, en exigeant de ses États membres une intensification de leur coopération stratégique pour y restaurer durablement la paix et la stabilité.

Par conséquent, le Secrétaire général de l'ONU a exhorté les instances dirigeantes du COPAX³² à déployer une stratégie militaire transfrontalière concrète afin de neutraliser l'expansionnisme de Boko Haram et de sanctuariser la sous-région d'Afrique centrale, notamment les frontières camerounaises et tchadiennes. En plus, le sommet extraordinaire d'Abuja du 11 juin 2015 a formalisé la réactivation de la Force Multinationale Mixte (FMM) par l'adoption d'un concept d'opérations (CONOPS) dédié, le déploiement coordonné de contingents nationaux et l'allocation de ressources indispensables à la lutte contre Boko Haram.³³ Destinée à s'inscrire dans la durée pour contrer les menaces régionales, la CBLT et ses partenaires s'engagent dans une restructuration managériale afin de pérenniser l'opérationnalisation de la FMM face à l'évolution du terrorisme. Cette dynamique s'appuie sur le renforcement de la coopération

³⁰ J. NGOULA NKALWA, « L'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ex-Boko Haram) : la stratégie de diversion face à l'assaut de la coalition armée », *Thinking Africa*, août 2015, p.3

³¹ *Convention et Statut de Fort-Lamy*, 22 mai 1964, art.3.

³² N. BAKAYOKO, « le multilatéralisme sécuritaire africain à l'épreuve de la crise sahélienne », *Centre Franco Paix*, 2019, p.87.

³³ Le temps des réalisations, bulletin mensuel bilingue d'informations, « 2eme sommet régional sur la sécurité au Nigeria et dans les pays voisins », cahier spécial, No 1 (Abuja, 14 mai 2016).



sécuritaire transfrontalière et sur des efforts de planification stratégique soutenus par des institutions internationales majeures, telles que l'Union africaine et les instances de l'ONU.³⁴

La pérennisation et l'efficacité des actions de la coalition régionale articulée autour de la CBLT et de la FMM contre Boko Haram requièrent une détermination accrue des États engagés, l'affirmation d'un contrôle géographique total et la mise en œuvre d'un cadre institutionnel harmonisé soutenu par l'ensemble des parties prenantes. C'est ainsi que l'UA a doté la FMM d'un cadre légal en obtenant l'autorisation formelle de son conseil de paix et de sécurité, avant de se déployer dans le bassin conventionnel.³⁵ La pérennité de l'organisation repose sur le discernement stratégique de ses dirigeants, dont l'efficacité s'évalue à l'aune de leur aptitude à maintenir la compétitivité tant des structures juridiques³⁶ que des produits et des facteurs de production.

L'adaptation des mécanismes juridiques de coopération régionale face à la menace asymétrique de Boko Haram, bien qu'illustrée par le renforcement normatif et opérationnel de la CBLT et de la FMM lors du sommet d'Abuja³⁷, favorise une coordination militaire accrue dont la pleine efficacité collective demeure toutefois entravée par des divergences politiques internes, des incertitudes financières et une harmonisation procédurale encore lacunaire. Selon Mbega Christian, contrairement à la coalition qui constitue un regroupement conjoncturel d'États face à un conflit armé, l'alliance se définit comme une entente institutionnalisée visant à mutualiser les capacités diplomatiques et militaires des parties³⁸, pouvant perdurer au-delà des hostilités et s'étendre en temps de paix. Tout au plus, la coopération sur le terrain a connu quelques progrès : les forces camerounaises et nigérianes ont accru leur collaboration, notamment par des visites d'officiers camerounais en territoire nigérian et des opérations coordonnées de ratissage le long de leur frontière commune³⁹, qui auraient permis la libération de nombreux otages.

L'architecture conventionnelle du bassin du Lac-Tchad, initialement structurée autour de la CBLT et de la FMM pour contrer la menace asymétrique de Boko Haram et de ses factions,

³⁴ I. SAÏBOU et N. MACHIKOU, « Réintégration des ex-associés de Boko Haram, perspective de la région de l'extrême Nord du Cameroun », in *global center*, Note politique, 2019, p. 9.

³⁵ Union africaine, *Communiqué de la 1254ème réunion du Conseil de paix et de sécurité, tenue le 13 janvier 2025...* (Addis-Abeba : Département des Affaires politiques, Paix et Sécurité, 2025).

³⁶ C. Bryon-Portet, « L'essor de la communication interne dans les armées et ses limites : du commandement au management ? », *Communication & Organisation*, n° 33, 2008,

³⁷ J. NDOUGOU, « La lutte contre Boko Haram : des progrès », *LCBC Newsmagazine*, n° 10, 2016, p. 9.

³⁸ C. M. MESSE, *La Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) : quelle politique de sécurité pour une organisation régionale à vocation économique ?* Thèse de doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2015, p.108.

³⁹ *Op.cit.*, N. BAKAYOKO, 2019, p.45.



subit une profonde mutation caractérisée⁴⁰ par la refonte de ses mécanismes juridiques de coopération. Face à la reconfiguration géopolitique régionale découlant de la défection conventionnelle du Niger en 2025⁴¹, la résilience de la sécurité collective repose désormais sur le réajustement des accords bilatéraux liant le Nigéria, le Tchad et le Cameroun. Ce repositionnement normatif consacre le droit de poursuite transfrontalier comme le pivot opérationnel majeur de la coopération, formalisant une dérogation concertée à la souveraineté étatique pour neutraliser la mobilité des insurgés. Qu'il s'agisse des protocoles d'incursion profonde entre le Tchad et le Nigéria dans l'État de Borno, ou des mécanismes d'encadrement spatial strict limitant le droit de poursuite à une profondeur de 25 kilomètres⁴² avec le Cameroun, ces instruments juridiques réadaptés visent à concilier l'impératif d'interopérabilité tactique avec la préservation des équilibres diplomatiques et territoriaux régionaux.

Dans la continuité des récentes évolutions juridiques, l'abandon du cadre multilatéral régional au profit d'alliances bilatérales asymétriques redéfinit⁴³ l'architecture sécuritaire du bassin. Cette fragmentation de l'espace opérationnel engendre des discontinuités territoriales, favorisant l'émergence de zones grises propices à l'expansion des groupes armés. Dès lors, la pérennité de cette nouvelle approche dépend fondamentalement de la capacité des États membres au premier rang desquels le Nigéria, le Tchad et le Cameroun à surmonter leurs divergences historiques pour consolider l'interopérabilité de leurs services de renseignement.

À terme, cette transition institutionnelle consacre l'avènement d'un paradigme sécuritaire hybride au sein de l'espace de la Commission du Bassin du Lac Tchad. L'efficacité de ce dispositif à deux vitesses réside désormais dans une tension structurelle⁴⁴ : l'impératif de réactivité opérationnelle sur le terrain, nécessaire pour endiguer les sanctuaires terroristes transfrontaliers, devra constamment être articulé avec la complexité diplomatique inhérente à ce morcellement des engagements souverains.

⁴⁰ *Op.cit.*, W. ASSANVO. (al), août 2016, p.6.

⁴¹ D. GLEZ, « Niamey tourne le dos à la force anti-jihadiste du lac Tchad », *Jeune Afrique*, 2 avril 2025, <https://www.jeuneafrique.com/1674224/politique/niamey-tourne-le-dos-a-la-force-anti-jihadiste-du-lac-tchad/> consulté le 01 juin 2026.

⁴² Commission du Bassin du Lac Tchad & Commission de l'Union Africaine. *Document relatif aux piliers de la CBLT et de la CUA triage, poursuites, réhabilitation et réintégration - du bassin du lac Tchad*, août 2018, p.11.

⁴³ H. MAHOULI, « L'intégration régionale dans le bassin du lac Tchad face au défi sécuritaire », *Revue Africaine sur le Terrorisme*, vol. 11, n° 3, 2021, p 124.

⁴⁴ *Ibid.*



B. Les reconfigurations opérationnelles sur le terrain

La réponse de la sécurité collective au défi asymétrique de Boko Haram s'articule autour d'une réorganisation structurelle et spatiale (1) et d'une densification de la coordination militaire opérationnelle interétatique (2).

1- La réorganisation structurelle et spatiale

La reconfiguration sécuritaire du bassin du Lac-Tchad face à la menace de Boko Haram s'articule autour d'une transition paradigmatique, délaissant les doctrines souverainistes nationales⁴⁵ au profit d'un multilatéralisme militaire et institutionnel intégré. Ce processus de mutation structurelle se matérialise par la revitalisation de la Force multinationale mixte (FMM) sous la double tutelle⁴⁶ de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et de l'Union africaine (UA), laquelle consacre le dépassement des cloisonnements frontaliers traditionnels à travers l'institutionnalisation d'un droit de poursuite transfrontalier, le partage systémique du renseignement et une sectorisation stratégique des commandements régionaux. Loin de se limiter à sa seule dimension cinétique, cette architecture sécuritaire adopte une approche holistique formalisée par la Stratégie régionale de stabilisation (RSS)⁴⁷, combinant l'action militaire avec des dispositifs transnationaux de justice transitionnelle, de démobilisation et de développement socio-économique co-pilotés par les États riverains et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'analyse de la riposte régionale dans le bassin du Lac-Tchad révèle une reconfiguration géospatiale majeure, où l'instauration d'un maillage territorial militarisé et de zones d'exclusion est venue pallier la porosité des frontières étatiques exploitée par factions (ISWAP et JAS) de groupe Boko Haram⁴⁸. Si ce dispositif sécuritaire asymétrique a efficacement perturbé l'économie politique de l'insurrection en coupant ses flux logistiques traditionnels, il a simultanément fragmenté les réseaux marchands transfrontaliers et altéré les modes de transhumance locaux. Le déplacement des populations insulaires vers des sites sécurisés et la

⁴⁵ J. SILIKAM, « Analyse des enjeux géopolitiques liés à la lutte contre BOKO HARAM dans le cadre multilatéral de la commission du Bassin du Lac-Tchad », *RGSM*, n° 52, 2021, p.155.

⁴⁶ Commission du Bassin du Lac Tchad, *Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones dans le Bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram : Rapport annuel 2022*, septembre 2023, p.11.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ M. AMADOU et V. FAUCHER, « Boko Haram dans le bassin du lac Tchad : une résistance à la rationalisation du djihad du groupe Bakura », *Megatrends Afrika*, Note d'analyse, 2022, p.



restriction des axes de communication ont ainsi exacerbé la vulnérabilité des communautés locales, désormais privées d'accès aux ressources naturelles exondées. C'est pourquoi, cette mutation spatiale met en exergue la tension structurelle entre les impératifs du confinement tactique militaire et le respect des dynamiques écoclimatiques et socio-économiques endogènes indispensables à la résilience du milieu lacustre.

Lors de sa 249ème réunion du 22 novembre 2010, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a entériné une résolution stratégique relative à la prévention et à la lutte contre le terrorisme⁴⁹. Il s'agit entre autres de la création d'unités spécialisées, d'une plateforme institutionnelle régionale d'échange d'informations, de coopération et de collaboration entre les différents services de sécurité et de renseignements. La supervision politique et le soutien administratif de la lutte contre Boko Haram sont conjointement assurés par la CBLT, et l'Union Africaine, tandis que la Force opérationnelle relève directement de l'autorité des Chefs d'État de la CBLT par l'intermédiaire de son Secrétaire exécutif. Cette force régionale, restructurée en 2015⁵⁰ par les États membres de la CBLT et le Bénin avec l'aval du Conseil de paix et de sécurité, constitue un levier stratégique majeur du développement socio-économique régional par sa capacité à stabiliser les zones face à l'insurrection de Boko Haram tout en préservant les souverainetés locales.

En tenant compte de la réorganisation structurelles et spatiale, les quatre Etats riverains (Cameroun, Nigeria, Niger et Tchad) ont mis en place un dispositif permettant aux populations de coopérer avec les soldats de la FMM, afin de combattre efficacement le groupe terroriste dans les localités insulaires du bassin conventionnel. En effet, la région du lac-Tchad se caractérise par un peuplement humain hétérogène⁵¹ et représente, depuis des siècles, un carrefour d'échanges économiques et culturels entre les populations du nord et celles du sud du Sahara⁵². La précarité socio-économique et climatique de la région du lac Tchad impose une restructuration globale de sa gouvernance partagée. Cette réorganisation spatiale vise à surmonter le morcellement frontalier et institutionnel actuel afin d'unifier l'action des quatre États riverains. La réorganisation structurelle et spatiale de la CBLT face à la menace de Boko

⁴⁹ Union africaine, Conseil de paix et de sécurité, *Communiqué de la 249ème réunion du Conseil de paix et de sécurité : Prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique* [PSC/PR/COMM.] (Addis-Abeba, 22 novembre 2010).

⁵⁰ *Op.cit.*, W. ASSANVO. (al), 2015, p.9.

⁵¹ J. Lemoalle, G. Magrin, (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*. Marseille, IRD, 2014, p. 216.

⁵² E. SALLIOT, « La CBLT et les défis sécuritaires du bassin du lac-Tchad », *GRIP*, Note d'analyse, N° 14, 2014, p. 8.



Haram témoigne d'une volonté des États membres de réinvestir les politiques de sécurité régionales.

Dans cette perspective, la réorganisation de la CBLT face à l'insurrection de Boko Haram consacre la mutation d'un modèle conceptuel qui substitue à la défense strictement frontalière une prise en compte globale de la sécurité humaine et écologique. Face à un écosystème en mutation où les dégradations biophysiques induites par le changement climatique agissent comme des multiplicatrices de menaces et des vecteurs de radicalisation⁵³, l'organisation réajuste son architecture transfrontalière. Elle intègre ainsi les variables environnementales, telles que la raréfaction des ressources halieutiques et pastorales, au cœur de ses équations de sûreté, passant d'une posture d'endiguement militaire à une gestion adaptative des risques socio-environnementaux⁵⁴. Ce redéploiement spatial se traduit par la mise en œuvre de la Stratégie mentionnée plus haut (RSS), un cadre multilatéral décentralisé associant des acteurs internationaux (UA, PNUD) et des instances endogènes (comités de vigilance, chefferies traditionnelles) afin de structurer une architecture d'autorité hybride, ou de « souveraineté négociée »⁵⁵, capable de résorber les vides de gouvernance historiques dans les marges périphériques du bassin conventionnel sans pour autant altérer la substance du pouvoir étatique.

⁵³ *Op. cit.*, Commission du Bassin du Lac Tchad, 2023, p. 13.

⁵⁴ A. ESTÈVE, « De la sécurité environnementale à la prévention des risques : le changement climatique dans les politiques de défense aux États-Unis », *Sciences Po HAL*, 2025, pp. 31-32.

⁵⁵ V. RATCHEV, « Gouvernance, Gestion, Commandement, Direction: Situer le Contexte pour des Études en Gestion de la Défense. », dans H. BUCUR-MARCU, (al), *Introduction à la gestion de la défense*, Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées, Genève, 2013, p. 24.



2- La densification de la coordination militaire opérationnelle interétatique

L'efficacité de la Force multinationale mixte (FMM) démontre que la mutualisation des forces et des renseignements constitue la réponse la plus adaptée à la porosité des frontières du bassin du lac Tchad. En unifiant les commandements du Nigeria, du Niger, du Tchad et du Cameroun, cette coalition a permis l'élimination des zones de refuge tactiques où les insurgés s'abritaient avant les opérations antiterroristes. Cette synergie opérationnelle se traduit concrètement par des patrouilles conjointes et un partage de données satellitaires en temps réel, transformant des armées autrefois cloisonnées en un bloc d'intervention rapide hautement synchronisé⁵⁶. Ainsi unies, les troupes mènent des offensives simultanées qui asphyxient les réseaux logistiques des groupes terroristes et réduisent drastiquement leur capacité de nuisance, imposant la FMM comme un modèle de sécurité collective face aux menaces asymétriques.

Ce renforcement militaire interétatique engendre un effet multiplicateur de puissance qui sécurise les axes commerciaux majeurs et protège les populations civiles vulnérables. En partageant les coûts financiers, humains et matériels de cette lutte, les États membres allègent la pression sur leurs budgets nationaux tout en affichant un front uni et hautement dissuasif⁵⁷. Cette solidarité d'action restaure l'autorité légitime des institutions dans les zones libérées, ce qui favorise le retour des déplacés internes et la reprise des activités économiques vitales. De plus, la collaboration étroite des services de sécurité permet de tarir les sources de financement transfrontalières de Boko Haram, prouvant que cette intégration militaire est le pivot central de la paix et du développement durable du bassin conventionnel.

Les opérations menées par la Force Multinationale Mixte ont affaibli le groupe Boko Haram dans le bassin du lac-Tchad. Début de 2016 plusieurs opérations ont été lancées pour démanteler les camps de Boko Haram, lutter contre la fabrication des engins explosifs improvisés et porter un coup à l'effectif des combattants de Boko Haram. Durant les cinq premiers mois de l'année 2016, la Force Multinationale du Bassin du Lac Tchad a éliminé 675 membres de Boko Haram, mis 566 autres adeptes de ce groupe terroriste aux arrêts, démantelé 32 camps djihadistes et libéré 4690 otages sous l'emprise de Boko Haram⁵⁸. L'expansion de

⁵⁶ Commission de la défense nationale et des forces armées, *Rapport d'information déposé en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'Opération Barkhane* (Document n° 4089, Quinzième législature), Assemblée nationale, 14 avril 2021, p. 97.

⁵⁷ R. Hoinathy et T. Tayo, *Bassin du lac Tchad : résilience socio-économique dans l'ombre de Boko Haram* (Rapport sur l'Afrique de l'Ouest 38), ISS, 2022, p.16.

⁵⁸ *Op.cit.*, W. ASSANVO. (al), 2015, pp.12-13.



la FMM connaît un nouvel élan politique, suite à un raid extrêmement violent perpétré par des militants de Boko Haram à Baga (Nigeria), siège de la FMM.⁵⁹ Une première opération défensive, intitulée Ngaa (bouclier en français), est mise en place en juin 2014 pour renforcer le dispositif militaire à la frontière avec le Nigéria et la collecte de renseignements. Elle est bientôt suivie par l'opération Gama Ayki (finir le travail) sous l'égide de la FMM de la CBLT et du Bénin.

La FMM est conçue pour répondre aux attaques incessantes de Boko Haram et réinstaurer la paix et la sécurité dans la région du bassin du lac-Tchad. Ainsi, la force régionale s'organise en quatre secteurs, avant de lancer des offensives de grande envergure. De par ses offensives stratégiques, la FMM a intercepté le trafic des armes provenant de la Libye, libérer les otages et a encouragé les défections⁶⁰ dans le rang de Boko Haram. A cela s'ajoute la découverte l'existence de très nombreux centres d'instruction militaire que ce groupe entretient dans le lit du lac-Tchad. Selon le récit qui en a été fait, les recrues reçoivent dans ces centres un entraînement militaire avec initiation aux tirs à balles réelles ainsi que l'entretien des armes individuelles et collectives.⁶¹ Le lancement simultané des offensives dans les quatre zones de responsabilité de la FMM est dû à la situation socio-sécuritaire et humanitaire alarmante (afflux des réfugiés et des déplacés internes). Cette situation a nécessité le déploiement de la FMM pour contenir les assauts incessants de groupe Boko Haram.

Les efforts conjugués des grandes puissances et des organisations régionales et internationales ont contribué à combattre l'insurrection islamiste sur le front militaire, humanitaire et socioéconomique⁶². Il faut noter que les offensives de la FMM restent constantes pour restaurer la stabilité et promouvoir le développement économique ainsi que l'intégration régionale. A cet effet, les ex-combattants (repentis) sont prêts à aider les forces armées des quatre pays participants à la FMM de mener efficacement les offensives contre le groupe terroriste. Puisque ceux-ci connaissent les méthodes de combat, les camps d'entraînement et les caches d'armes dudit groupe dans le bassin conventionnel.

⁵⁹ Jeune Afrique, « Nigeria : le raid contre Baga, attaque la plus meurtrière jamais commise par Boko Haram ? », *Jeune Afrique*, 10 janvier 2015, <https://www.jeuneafrique.com/35639/politique/nigeria-le-raid-contre-baga-attaque-la-plus-meurtri-re-jamais-commise-par-boko-haram/>. Consulté le 04 juin 2026

⁶⁰ F. MUSSO, « les mesures mises en place par l'Union africaine face à la menace du terrorisme, en particulier pour lutter contre le groupe Boko Haram », *PSEI*, 2017, p.13.

⁶¹ S. ABBA, et M. LAWALY, voyage au cœur de Boko Haram : enquête sur le djihad en Afrique subsaharienne, l'Harmattan, 2020, p.10.

⁶² J. NTUDA EBODE (dir), « Le conflit au Cameroun, pourquoi la paix traîne-telle ? », FRIEDRICH EBERT STIFTUNG, 2017, p.19.



C'est grâce à cette coordination militaire que les armées nationales des quatre pays riverains du bassin du lac Tchad ont intensifié les offensives militaires contre le groupe Boko Haram, afin de sécuriser leurs zones frontalières. Ainsi, la violence qui n'a jamais atteint les niveaux enregistrés au Nigeria, au Cameroun et au Niger, a diminué en 2016, en provoquant une vague de reddition des membres de groupe Boko Haram, qui n'a apparemment concerné qu'aucun des membres du noyau dur. Après l'attaque de Boma du 23 mars 2020, coûtant la vie à 98 soldats tchadiens⁶³, l'armée nationale a lancé une opération baptisée colère de Boma pour traquer les auteurs de cette attaque. A cet effet, l'opération s'est déroulée dans les deux départements de la province du Lac (Kaya et Fouli) et au-delà, c'est-à-dire jusqu'au Nigeria et au Niger. Au cours de contre-offensive, les forces armées tchadiennes ont procédé à un « nettoyage » systématique des zones en utilisant une stratégie d'intervention dans cinq secteurs afin d'éliminer la présence terroriste dans la région⁶⁴. Les offensives militaires menées par les différents contingents de la FMM ont largement réduit l'emprise territoriale de groupe Boko Haram dans le bassin du Lac-Tchad.

II/ Les failles du système actuel et les impératifs d'une consolidation durable

L'analyse critique met en évidence des défaillances structurelles majeures, imposant d'articuler cette étude autour des failles stratégiques du dispositif actuel. La réflexion se structure, d'une part, autour des limites structurelles et opérationnelles de la coopération sécuritaire (**A**) et, d'autre part, autour des impératifs liés à sa consolidation durable (**B**).

A. Les limites structurelles et opérationnelles de la coopération sécuritaire

La coopération sécuritaire est indispensable contre les menaces de Boko Haram, mais elle reste freinée par les lourdeurs institutionnelles et le manque de moyens techniques. Ce blocage s'explique par l'attachement des États à leur souveraineté nationale (1) et par leur incapacité à s'adapter rapidement aux nouvelles formes de conflits asymétriques(2).

1- L'attachement à la souveraineté nationale

L'attachement rigide à la souveraineté nationale par les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) constitue le principal frein à l'éradication de Boko Haram, malgré

⁶³ D. EIZENGA, « le Tchad intensifie sa lutte contre Boko Haram », *CESA*, 2020, p.4.

⁶⁴ *Ibid.*



l'existence de la Force multinationale mixte (FMM). Les impératifs de sécurité intérieure et la préservation de l'intégrité territoriale poussent le Nigeria, le Tchad, le Cameroun et le Niger à subordonner la coopération militaire à leurs agendas politiques nationaux⁶⁵. Cette posture se manifeste par une réticence marquée à accorder un droit de poursuite transfrontalier automatique et permanent aux armées voisines. Chaque État perçoit son territoire comme un sanctuaire exclusif⁶⁶, ce qui transforme les frontières géographiques en barrières juridiques et opérationnelles que les éléments de Boko Haram exploitent stratégiquement pour échapper aux offensives en se réfugiant d'un pays à l'autre.

Par conséquent, cette primauté de la souveraineté engendre un déficit structurel de coordination tactique, de mutualisation des renseignements et d'intégration du commandement au sein de la FMM. Les opérations conjointes souffrent de suspicions mutuelles concernant les intentions géopolitiques régionales de chaque acteur, ce qui limite l'action collective à une simple juxtaposition d'efforts nationaux cloisonnés plutôt qu'à une stratégie unifiée⁶⁷. L'incapacité à centraliser le commandement et à harmoniser le partage d'informations critiques en temps réel démontre que la défense de la souveraineté étatique l'emporte sur l'efficacité d'une réponse supranationale. Ce nationalisme sécuritaire perpétue la résilience de Boko Haram, car les réponses fragmentées s'avèrent inaptes à neutraliser une menace fondamentalement asymétrique et transfrontalière.

Cette paralysie opérationnelle génère un coût stratégique majeur en pérennisant l'économie de guerre asymétrique de Boko Haram dans le Bassin du Lac-Tchad. En exploitant les failles nées du souverainisme des États, les terroristes sanctuarisent le bassin conventionnel comme un espace de prédation transfrontalier permanent. L'absence d'une réponse militaire unifiée permet au groupe d'asseoir sa gouvernance alternative par le biais de l'extorsion, du contrôle des voies commerciales et de l'exploitation des ressources halieutiques et agricoles locales. Les populations civiles, prises au piège de ce cloisonnement étatique, subissent une double peine : la violence directe des combattants de Boko Haram et l'incapacité de la FMM à sécuriser durablement les zones libérées. Ce statu quo sécuritaire fige ainsi la région du Lac-Tchad dans un état d'urgence humanitaire chronique, où l'aide internationale ne fait que pallier les symptômes d'une crise que la rigidité politique des États empêche de résoudre à la racine.

⁶⁵ G. MAGRIN, et, M.-A. PÉROUSE DE MONTCLOS (Dir.), *Crise et développement : La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Éditions de l'AFD, 2018, pp.136-137.

⁶⁶ *Op.cit.*, J. SILIKAM, 2021, p.160

⁶⁷ *Ibid.*



L'issue de cette crise impose donc une reconfiguration doctrinale urgente, dictée par l'impératif de transférer une partie des compétences sécuritaires à l'échelle régional. La survie même des communautés de la CBLT dépend de la transition d'une coopération de façade vers une intégration militaire contraignante. Cela exige l'établissement de protocoles de partage de renseignements automatisés, mais surtout l'institutionnalisation d'un droit de poursuite transfrontalier inconditionnel, encadré juridiquement pour rassurer les capitales⁶⁸. Si le Nigeria, le Tchad, le Cameroun et le Niger refusent de concevoir leur sécurité comme un bien public régional indivisible, la FMM restera un instrument cosmétique. L'éradication du terrorisme dans cette enclave ne viendra pas d'une accumulation de victoires tactiques isolées, mais d'une volonté politique commune capable de sacrifier le symbole de la frontière au profit de l'efficacité de la sécurité collective.

La persistance des contentieux frontaliers historiques et des conflits armés internes fragmente profondément la confiance mutuelle entre les États membres, entravant ainsi la coopération sécuritaire contre Boko Haram. Cette rivalité géopolitique agit comme des limites conjoncturelles majeures dans la région. De plus, l'incapacité de la CEEAC et de la CEDEAO à arbitrer ces disputes territoriales met en lumière des luttes d'influence exacerbées entre des puissances régionales aux ambitions hégémoniques concurrentes. Cette discorde politique impacte directement le terrain en privant le commandement opérationnel de la Force multinationale mixte (FMM) de toute autorité réelle sur les contingents nationaux. Faute d'un leadership unifié et d'une chaîne de commandement intégré, la coordination des offensives militaires se retrouve totalement paralysée à travers les quatre secteurs d'opération⁶⁹. Ce manque de synergie stratégique affaiblit considérablement la portée des interventions sur le terrain et prolonge l'enlèvement sécuritaire dans le Bassin du Lac-Tchad.

Au regard de l'attachement à la souveraineté nationale, la sécurité collective pâtit également d'alliances opportunistes nouées par les États, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. En l'absence d'une vision stratégique commune et homogène pour le bassin du lac Tchad, chaque pays privilégie son propre plan national de lutte contre le terrorisme⁷⁰. Cette approche individualiste fait passer les intérêts nationaux avant l'effort multilatéral, ce qui vide de sa substance la synergie d'actions initialement recherchée. Finalement, la volonté de coaliser les

⁶⁸ *Op. Cit*, H. MAHOULI, 2021, p.129.

⁶⁹ C. BOITIAUX, « Un problème de leadership retarde le lancement de la force régionale anti-Boko Haram », *France 24*, 30 juillet 2015, <https://www.france24.com> consulté le 09 juin 2026

⁷⁰ D. MINEUR, « De la souveraineté nationale à la souveraineté générale », *Jus Politicum*, N° 8, 2012, p.8.



forces armées se heurte à des limites structurelles et politiques, rendant la réponse régionale fragmentée face à la menace de Boko Haram.

Cette fragmentation opérationnelle engendre un déficit d'interopérabilité tactique qui paralyse l'efficacité de la FMM sur le terrain. Le climat de suspicion mutuelle bloque le partage de renseignements en temps réel et restreint le droit de poursuite transfrontalier, offrant ainsi des sanctuaires naturels aux éléments de Boko Haram dans les espaces frontaliers. De surcroît, les disparités de moyens et les divergences doctrinales entre les armées nationales entravent la standardisation des procédures de commandement⁷¹, ce qui réduit la coalition à un simple assemblage de contingents isolés plutôt qu'à une armée véritablement intégrée.

Sur le plan géopolitique, cette déconnexion structurelle est aggravée par l'ingérence d'agendas extérieurs et le recours à des partenariats bilatéraux concurrents, qui neutralisent toute ambition d'autonomie sécuritaire régionale. L'alignement des États sur des parrains internationaux aux intérêts contradictoires fragmente davantage la gouvernance du bassin du lac Tchad, transformant ainsi une crise locale en un théâtre de rivalités d'influence mondiales. Force est de constater que cette incapacité à subordonner les souverainetés nationales à un mécanisme de coopération institutionnalisé condamne la région à une gestion réactive et perpétuelle du risque, tout en interdisant toute stabilisation durable de l'espace lacustre.

2- Mutations de la menace

La scission de Boko Haram en 2016⁷² a fragmenté la menace terroriste dans le bassin du Lac-Tchad en deux factions rivales : JAS et ISWAP. Alors que la JAS exerçait une violence aveugle contre les civils, l'ISWAP a adopté une approche plus politique et bureaucratique, ciblant l'État pour gouverner les communautés locales. Cette rivalité a déclenché une guerre fratricide menant à la mort de Shekau en 2021⁷³, poussant la Force multinationale mixte (FMM) à affronter désormais une ISWAP sophistiquée et une JAS réduite à un banditisme opportuniste. Malgré cette division, le mouvement maintient sa résilience par des raids amphibies éclairs, des embuscades ciblées, et une recrudescence d'attentats-suicides cruels où des charges explosives portées par de jeunes filles sont actionnées à distance. Cette mutation d'une insurrection locale en une guerre asymétrique hautement mobile s'appuie sur une maîtrise

⁷¹ N. FLORQUIN et G. BERMAN, (dir.), *Armés mais désœuvrés : groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*, Genève : Small Arms Survey / Institut universitaire de hautes études internationales, 2005, p.158.

⁷² *Op. Cit.*, M. AMADOU et V. FAUCHER, 2022, p.11.

⁷³ *Ibid.*



tactique fine de la géographie transfrontalière du bassin du Lac-Tchad. Son labyrinthe d'îles et de végétation dense offrent un refuge idéal au groupe Boko Haram pour lancer des assauts éclairs contre le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad avant de disparaître rapidement. Ainsi, Boko Haram s'est rendu responsable d'actes généralisés de violence sexiste consistant notamment à forcer des femmes et des jeunes enfants à se livrer à des attentats suicides et en procédant à l'enlèvement collectif d'écolières⁷⁴. Depuis 2015 on assiste à une augmentation apparente de l'utilisation d'engins explosifs improvisés par Boko Haram⁷⁵. De même, le changement de mode opératoire par l'ennemi conforte cette révision des mécanismes et des stratégies de lutte. Dans la forêt de Sambisa, Boko Haram retient de force des personnes enlevées de leurs familles à l'exemple des 214 filles de Chibok au Nord du Nigeria en Avril 2014⁷⁶, pour les utiliser comme des bombes humaines. A partir de 2016, le groupe Boko Haram met en œuvre sa nouvelle stratégie de guerre, le double attentat-suicide perpétré par deux femmes kamikazes qui a tué 58 personnes dans le camp de Dikwa, dans le nord-est du Nigeria, le 11 février 2016⁷⁷. A travers ses actes kamikazes, le mouvement terroriste réaffirme sa capacité de nuisance dans le bassin du Lac-Tchad.

Ce changement montre que les activités terroristes ne reposent que sur les attentats suicides autour des localités proches de la forêt de Sambisa. Mais cette nouvelle stratégie constituant toujours des menaces à la stabilité et à la paix. Pour illustration, le cas d'enlèvement de personnel de santé (1 médecin, 1 hygiéniste et chauffeur) dans la zone de Ngouboua le 30 octobre 2019⁷⁸. Il convient de noter que le mouvement terroriste réadapte ses modes opératoires à la situation géographique et militaire du bassin du lac-Tchad. La multiplication des attentats suicides dans les quatre pays membres de la CBLT est la résultante des offensives militaires lancées par la FMM contre le groupe Boko Haram. Face à la mobilisation régionale liée au renforcement des dispositifs militaires aux frontières des pays membres de la CBLT, et sentant un rapport de force défavorable, Boko Haram a choisi d'adopter le mode opératoire classique

⁷⁴ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. *Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les violations et les atrocités commises par Boko Haram et leur impact sur les droits de l'homme dans les États touchés*, 29 septembre 2015.

⁷⁵ C. SEIGNOBOS, « Lac-Tchad : tout comprendre de la stratégie des territoires de Boko Haram », le 20 avril 2016, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 08 juin 2026.

⁷⁶ A. BROSEAU, « Le 14 avril 2014, 276 lycéennes de Chibok au Nigeria étaient enlevées par Boko Haram », *La Croix*, 12 mai 2014, p.5.

⁷⁷ GRIP, *Les gardiens du lac Tchad : les groupes d'autodéfense face à Boko Haram*, Rapport n° 244, Bruxelles, GRIP, 2017, p.7.

⁷⁸ Comité de sécurité de la province du Lac, « Information relative à la situation sécuritaire ». Communiqué officiel, 31 octobre 2019, Province du Lac, Tchad.



des groupes armés terroristes qui consiste à perpétrer des attentats⁷⁹. La multiplication du cours aux attentats suicides par le groupe terroriste présentée comme une résilience djihadiste face au raid des contingents coalisés de la FMM. Ainsi, les personnes kamikazes s'attaquent à des objectifs militaires et civils dans la région. Il s'agit d'une technique de préparation facilement transposable et exportable.

Cette asymétrie tactique, loin d'être un simple aveu de faiblesse, traduit une reconfiguration stratégique où l'attentat-suicide devient un multiplicateur de puissance destiné à compenser l'infériorité conventionnelle du groupe face à l'offensive multinationale. En transférant le conflit du champ de bataille régulier vers l'espace civil et psychologique, Boko Haram cherche à saturer les capacités de renseignement de la FMM, à fragiliser la cohésion intercommunautaire et à contester la souveraineté territoriale des États de la CBLT par l'instauration d'un climat d'insécurité permanent. Au cœur de cette ingénierie de la terreur figure l'instrumentalisation tragique de jeunes filles âgées de 10 à 16 ans⁸⁰ ; embrigadées dès leur plus jeune âge dans des maquis et des écoles coraniques détournées, ces enfants sont équipées d'engins explosifs improvisés (EEI) et projetées comme vecteurs kamikazes dans les grands centres urbains tels que Maiduguri, Fotokol ou Damaturu, y installant une profonde psychose⁸¹. Cette stratégie décentralisée, économique et hautement exportable permet au groupe de maintenir une capacité de nuisance transfrontalière à moindre coût logistique, transformant chaque être humain ainsi militarisé en une arme imprévisible qui neutralise temporairement les gains territoriaux des armées régulières et prolonge l'usure politique de la coalition.

L'instrumentalisation des jeunes filles comme vecteurs kamikazes formalise une mutation structurelle profonde de Boko Haram, marquant son passage d'une insurrection territoriale classique à une guerre d'usure asymétrique et dématérialisée.⁸² En transformant le corps d'enfants embrigadées en armes de destruction imprévisibles, l'organisation terroriste compense ses revers militaires face à la FMM par une rationalisation logistique et économique radicale de sa terreur. Cette approche ne vise plus la conquête durable du sol, mais l'effritement psychologique et institutionnel des États du bassin du Lac-Tchad. En externalisant et en atomisant la menace au cœur des centres urbains, le groupe dilue le renseignement militaire traditionnel, sature les dispositifs de sécurité réguliers et fracture le tissu social par l'injection

⁷⁹ S. NGUEMBOCK, « Multiplication des attentats-suicides au Cameroun : comment le pays fait-il face au défi sécuritaire ? », *IRIS*, 2016, p.3.

⁸⁰ A. YACOU BADIO, *Boko Haram: sortir de l'impasse*, Poland, Amazon Fulfillment, 2021, p.65

⁸¹ *Ibid.*

⁸² International Crisis Group, *Nigéria : les femmes et Boko Haram*, Rapport Afrique n°242, 5 décembre 2016, p.13.



d'une suspicion communautaire généralisée⁸³. Dès lors, cette militarisation du genre et de l'enfance pérennise une insécurité transfrontalière diffuse qui annule l'avantage technologique des armées coalisées, convertissant la stagnation militaire en un pourrissement politique et humanitaire hautement stratégique pour le mouvement.

B. Des impératifs d'une consolidation durable

Cette analyse empirique démontre que la pérennisation de la paix exige de dépasser les seules réponses militaires au profit d'un pivot stratégique socio-économique et institutionnel. L'étude examine ainsi le nexus sécurité-développement (1) en intégrant les impératifs de stabilisation et de réintégration communautaire (2).

1- Le lien Sécurité-Développement

Le lien sécurité-développement, matérialisé par le financement de la Stratégie régionale de stabilisation (SRS) de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), repose sur le postulat qu'une réponse purement militaire est insuffisante pour éradiquer durablement l'insurrection de Boko Haram. Pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, cette approche déploie trois leviers socio-économiques interconnectés : d'abord, la reconstruction d'écoles restaure le tissu social et neutralise l'endoctrinement idéologique ; ensuite, le désenclavement routier relance les marchés locaux tout en facilitant la mobilité des forces de sécurité ; enfin, la création d'emplois pour les jeunes assèche les viviers de recrutement de la nébuleuse terroriste en offrant des alternatives viables à l'économie criminelle.⁸⁴ Ce continuum démontre que la stabilisation opérationnelle dépend d'investissements structurels, transformant ainsi les zones de vulnérabilité en espaces de résilience pour priver durablement le terrorisme de son ancrage territorial et populaire.

La stabilisation dans la zone de Boko Haram dépend de deux éléments clés : l'aide économique et une bonne gestion locale. Le modèle de la CBLT doit donc former les chefs locaux pour gérer les routes et les écoles. Une justice juste pour tous est aussi cruciale pour stopper les disputes entre les communautés. Sans cela, les bandes armées attaqueront à nouveau les

⁸³ La Cour Grandmaison et al., *Groupes d'autodéfense en réponse à la criminalité et aux conflits en Afrique de l'Ouest : Tirer les leçons des expériences internationales*, CADRE DE RÉSILIENCE FACE À LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE EN AFRIQUE DE L'OUEST – ANALYSE APPROFONDIE, Commission de la CEDEAO, 2023, p.10.

⁸⁴ Organisation internationale du Travail (OIT), *Réponse aux crises et reconstruction : Programme de réponse aux crises et pour la reconstruction (ILO/CRISES)*, Genève, OIT, 2012, p. 53.



bâtiments et les villages isolés. Pour briser le lien entre les habitants et les terroristes, l'État doit d'abord regagner la confiance du peuple. C'est ainsi que la sécurité s'installera pour de bon grâce à l'aide de toute la communauté.

La pérennisation de la sécurité face à Boko Haram exige une transition immédiate d'une logique de stabilisation d'urgence vers une stratégie d'intégration structurelle et d'autonomisation communautaire. Logiquement, la restauration de la confiance populaire initiée par l'État doit se matérialiser par des dividendes démocratiques tangibles⁸⁵, où l'accès universel aux services sociaux de base, tels que la santé, l'eau potable et l'électricité, neutralise définitivement l'offre alternative des groupes terroristes. En parallèle, le renforcement des capacités des leaders locaux par la CBLT doit évoluer vers une gouvernance inclusive et décentralisée, capable d'intégrer les jeunes et les femmes dans les processus décisionnels⁸⁶ afin de désamorcer les vecteurs d'enrôlement radical. Cette résilience institutionnelle repose également sur une réforme profonde de l'appareil judiciaire local qui, en garantissant l'impartialité et en articulant le droit positif avec les mécanismes traditionnels de médiation, élimine l'impunité et pacifie durablement les rivalités intercommunautaires liées aux ressources naturelles. C'est pourquoi la sécurisation des infrastructures de transport et d'éducation s'avère cruciale pour créer un corridor économique viable qui réinsère la région dans les flux commerciaux transfrontaliers⁸⁷, transformant ainsi une zone de vulnérabilité en un hub de coopération régionale où la surveillance communautaire participative devance et décourage toute tentative de résurgence asymétrique des bandes armées.

Pour pérenniser ce modèle de gouvernance participative dans la lutte contre Boko Haram, il est indispensable de coupler la relance macroéconomique transfrontalière à des mécanismes de financement endogènes⁸⁸, affranchissant ainsi la région de la dépendance à l'aide humanitaire. En effet, l'activation des corridors commerciaux doit s'appuyer sur des incitations fiscales pour le secteur privé local et sur un soutien ciblé aux micro-entreprises agricoles afin de sécuriser

⁸⁵ PNUD, *L'avenir de la gouvernance au Sahel : (Re)bâtir la cohésion sociale et la confiance du public* (Dakar : PNUD, 2025), p. 27.

⁸⁶ ONU-HABITAT et Local Government and Public Service Reform Initiative, *Formation au leadership pour les élus locaux : Compétences clés pour améliorer la gouvernance locale*, vol. 1, *Guide de consultation rapide* (Nairobi/Budapest : ONU-HABITAT/LGI, 2002, p.9.

⁸⁷ G. MULENGA, « Développement de corridors économiques en Afrique : Bien-fondé de la participation de la Banque africaine de développement », *Note d'information sur l'intégration régionale*, Groupe de la Banque africaine de développement, Département du NEPAD, de l'intégration régionale et du commerce, n° 1, 2013, p.2.

⁸⁸ *Op. Cit*, rapport annuel 2022, p.19.



les revenus des populations vulnérables⁸⁹. Parallèlement, cette transition exige une refonte des programmes éducatifs vers l'enseignement technique et professionnel. Aligner les compétences de la jeunesse sur les besoins du marché régional permettra d'offrir des perspectives d'ascension sociale et de tarir durablement le recrutement par les différentes factions de Boko Haram.

La viabilité à long terme de cette stratégie repose sur la restauration de la confiance entre l'État et les citoyens, matérialisée par l'action conjointe de la justice et de la sécurité participative. À cet effet, l'architecture de surveillance communautaire⁹⁰ doit être modernisée par des outils d'alerte précoce et pleinement intégrée aux forces de sécurité sous l'égide de la CBLT. Loin de se limiter à la simple détection des menaces, ce dispositif transforme l'engagement citoyen en un puissant réseau d'intelligence collective et devient le pilier d'une gouvernance transparente où la population s'approprie la défense de son territoire. Cette coproduction de la sécurité, adossée à une justice équitable, immunise durablement le tissu social contre les infiltrations terroristes et les dénonciations calomnieuses qui fragilisaient autrefois la cohésion intercommunautaire. En neutralisant la criminalité transfrontalière et en verrouillant l'espace opérationnel des réseaux extrémistes, cette architecture résiliente garantit enfin le passage d'une stabilisation d'urgence à un développement autonome et irréversible.

Pour consolider une architecture résiliente, l'institutionnalisation de mécanismes de financement endogènes et de protocoles de redevabilité stricts est indispensable. Ces réformes structurelles affranchissent la synergie entre la CBLT et les communautés de la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale, l'érigeant en un véritable moteur de souveraineté régionale⁹¹. En convertissant ce capital de confiance restauré en un levier de stabilité opérationnel, la sécurisation des couloirs commerciaux et des zones agricoles du bassin du Lac-Tchad attire désormais des investissements publics et privés d'envergure, métamorphosant les anciens sanctuaires de terrorisme en hubs économiques intégrés. Cette vitalité économique retrouvée offre des perspectives d'avenir viables à une jeunesse autrefois marginalisée, ce qui tarit définitivement les localités lacustres de recrutement des groupes terroristes.⁹² En déplaçant ainsi le centre de gravité de la région d'une logique de survie vers une dynamique de prospérité

⁸⁹ Une initiative transformative, un avenir plus prospère et plus intégré », *Rapport final : Stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine)*, 2024, p. 116.

⁹⁰ *Op. Cit*, le rapport n°234 d'International Crisis Group, 2016, p. 8.

⁹¹ *Op. Cit*, SR-SRR CBLT, 2018.

⁹² A. DIENG, « Éditorial. Le Sahel : défis et opportunités », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 103, sélection française 2022/3, pp.9-10.



partagée, ce processus scelle de manière irréversible le développement autonome du bassin conventionnel.

2- La stabilisation et la réintégration communautaire

Dans le bassin du lac Tchad, la CBLT et la Force multinationale mixte (FMM) coordonnent la stabilisation régionale face à Boko Haram. Les frontières poreuses sont sécurisées grâce à des enregistrements biométriques stricts des millions de déplacés internes. Parallèlement, des centres comme Meri (Cameroun) ou Goudoumaria (Niger) gèrent la déradicalisation grâce à l'aide des leaders locaux, suivi des programmes psychosociaux et le désarmement.⁹³ Un filtrage (screening) rigoureux⁹⁴ sépare ensuite les hauts commandants des recrues forcées et des femmes associées au groupe Boko Haram. La réintégration communautaire s'appuie alors sur la justice transitionnelle, des formations aux métiers locaux et des chantiers à haute intensité de main-d'œuvre. Ce processus inclusif permet aux communautés d'accueillir et de pardonner aux ex-combattants, minimisant ainsi les risques de stigmatisation. Cette synergie transforme les anciens captifs en acteurs de la reconstruction économique post-conflit⁹⁵. C'est dans ce sens que cette transition pacifique et durable empêche toute résurgence de cellules terroristes dans les îles du Lac-Tchad.

C'est pourquoi, la réintégration des ex-combattants de Boko Haram est cruciale pour la paix. Parce que, cette transition exige un cadre juridique strict, des soins psychologiques et une justice transitionnelle acceptée par les locaux. Cependant, la persistance du terrorisme et la stigmatisation des anciens combattants et/ou repentis bloquent la réconciliation. Les traumatismes des victimes restent aussi profonds au Cameroun, au Tchad, au Niger et au Nigeria. De plus, la pauvreté liée à l'assèchement du Lac et les frontières poreuses compliquent le suivi sécuritaire.⁹⁶ Pour briser ce cycle, les États doivent rebâtir les services publics, sécuriser

⁹³ I. SAÏBOU (dir.), *Réinsertion, réintégration et résiliences dans les communautés affectées par l'extrémisme violent à l'Extrême-Nord du Cameroun*, Maroua, Projet « Jeunesse et Stabilisation pour la Paix et la Sécurité dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun », 2021, p. 118.

⁹⁴ BÉNÉVOLES CANADA. *Guide sur le filtrage : Édition 2012*, Ottawa, Sécurité publique Canada, Secteur de la sécurité de la population et des partenariats, 2012, p.23.

⁹⁵ Organisation internationale du Travail (OIT), *Directives pour la réponse aux crises et la reconstruction : Relèvement économique local en situation post-conflit*, Genève, Bureau international du Travail (BIT/CRISE), 2012, p. 47.

⁹⁶ Développement et Paix et Social Action, *Point de rupture : Changements climatiques, faim et violence dans le bassin du lac Tchad*, Montréal et Abuja, 2026, p.13.



la région et créer des emplois pour les jeunes. C'est l'unique moyen de transformer ces villages en remparts contre l'extrémisme violent.

C'est dans cette logique que les gouvernements des pays riverains du bassin du lac-Tchad ont mis sur pied avec l'appui des partenaires stratégiques des programmes de développement local⁹⁷, afin d'améliorer les conditions de vie des populations lacustres. De ce fait, des forages, des formations sanitaires et des écoles sont construits afin d'améliorer l'accès à l'eau, aux soins médicaux et à l'éducation. Il est aussi important de noter l'extension des services sociaux de base et l'amélioration de la gestion des conflits intercommunautaires dans les zones frontalières. Tout ceci a été entrepris après un constat des gouvernements concernés, par exemple les doléances⁹⁸ des dix cantons Boudouma de la province du lac, concernant l'injustice sociale qu'ils subissent, surtout la pauvreté, le manque des services sociaux de base (école, centre de santé, eau potable etc.), le changement climatique. Les programmes d'amélioration de la vie des populations lacustres intègrent une démarche inclusive. Ils prennent en compte les besoins des communautés d'accueil. Les soutiens financiers des partenaires promeuvent le développement économique régional. Ces fonds améliorent les conditions de vie locales. Ils renforcent la stabilité des localités touchées par le terrorisme de Boko Haram. Ce processus facilite la réintégration communautaire des anciens combattants du groupe, car la stabilisation garantit un accès sécurisé aux services de base. Cette aide se distribue selon les seuls besoins des bénéficiaires. Elle respecte les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Il faut noter que les conditions de vie des populations riveraines peuvent être améliorées à travers une gouvernance locale axée sur l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la santé pour les femmes et les enfants vulnérables. Grâce à l'appui de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement, les gouvernements de la CBLT mettent en œuvre un plan d'action pour restaurer l'autorité de l'État, garantir la sécurité alimentaire et créer des emplois⁹⁹. Ce programme favorise l'inclusion sociale et la réintégration communautaire durable des jeunes des rives et des îles, consolidant ainsi la paix et le développement humain.

L'objectif de la politique publique des gouvernements des pays membres de la CBLT est de stabiliser la région en plaçant la réintégration communautaire, sociale et économique des ex-

⁹⁷ J. LEMOALLE et G. MAGRIN (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Éditions, coll. « Expertise collégiale », 2014, p.52.

⁹⁸ Le forum des cantons Boudouma : tenu à Bol au Tchad du 16 au 17 octobre 2018, pour élaborer une stratégie communautaire de lutte contre Boko Haram dans la province du lac », Bol, 17 octobre 2018.

⁹⁹ Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), *Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du lac Tchad*, CBLT, 2015, p.35.



combattants de Boko Haram au cœur de leurs priorités. Pour briser durablement le cycle de la violence, les autorités s'engagent à sécuriser les moyens de subsistance, à éradiquer la pauvreté extrême et à créer des emplois stables pour les jeunes ainsi que pour les anciens insurgés démobilisés.¹⁰⁰ Cette réinsertion s'accompagne d'une restauration de l'autorité de l'État et d'une amélioration urgente des services de base, deux éléments indispensables pour rebâtir la confiance locale, pacifier les relations de voisinage et renforcer la résilience face à la pression démographique. En intégrant la politique d'adaptation aux crises climatiques du Lac-Tchad, ce plan d'action global consolide la sécurité alimentaire pour garantir la réintégration communautaire réussie et la fusion harmonieuse des ex-combattants de Boko Haram au sein de leurs populations d'accueil.

Dans cette perspective, l'opérationnalisation d'une justice transitionnelle et d'une médiation locale est indispensable pour transformer l'acceptation de façade des ex-combattants de Boko Haram en une réintégration communautaire psychologique et structurelle profonde. Pour stabiliser la région, la restauration de l'autorité de l'État doit dépasser la simple présence militaire en intégrant des mécanismes de vérité et de réconciliation capables d'apaiser le ressentiment des communautés d'accueil.¹⁰¹ Parallèlement, le soutien économique à la réinsertion doit cibler équitablement les anciens combattants, les victimes et les jeunes vulnérables afin de prévenir de nouvelles frustrations. La gestion participative des ressources autour du Lac-Tchad doit transformer les projets d'adaptation climatique en opportunités de coopération pour cimenter durablement cette cohésion sociale.

Conclusion

En définitive, la consolidation de la sécurité collective dans la lutte contre Boko Haram autour du Bassin du lac-Tchad est un enjeu crucial d'où le soulèvement armé du groupe terroriste Boko Haram et sa répression à partir de 2009 y constituent aujourd'hui l'un des plus grands foyers de crise du continent, engendrant d'innombrables victimes, des centaines de milliers de déplacés et le spectre de la famine, avec des dégâts chiffrés en milliards de dollars par la Banque mondiale pour le seul Nigéria). La réactivation de la Force multinationale mixte par la CBLT a affaibli Boko Haram, mais ses limites structurelles et financières freinent l'éradication totale

¹⁰⁰ OCDE, *Les lignes directrices du CAD. Prévenir les conflits violents : quels moyens d'action ?*, Paris, Éditions OCDE, coll. « Développement », 2001, p.31.

¹⁰¹ Akinola Olojo et Maram Mahdi, *Justice transitionnelle : Sonder les eaux du bassin du lac Tchad*, Rapport sur l'Afrique de l'Ouest n° 39, Institut d'études de sécurité (ISS), avril 2022, p.7.



de la menace. Une sécurité durable exige désormais de dépasser la réponse militaire pour intégrer le développement socio-économique, la gouvernance inclusive et la résilience climatique. L'avenir du bassin du Lac-Tchad dépendra donc de la capacité des États riverains à surmonter les enjeux de souveraineté et à unifier durablement leur stratégie collective.